



CCAS
Centre Communal
d'Action Sociale

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE SALBRIS

**DEPARTEMENT DE LOIR-ET-CHER
ARRONDISSEMENT DE ROMORANTIN-LANTHENAY
VILLE DE SALBRIS**

ACTES COMMUNICABLES

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU MERCREDI 13 NOVEMBRE 2024 à 19H00

L'an deux mil vingt-quatre, le treize novembre, à dix-neuf heures, les membres composant le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale, régulièrement convoqués, se sont réunis à l'Espace France Services de Salbris, 50 boulevard de la République, sous la présidence de Monsieur Alexandre AVRIL, Maire et Président du CCAS et de Madame Catalina CHAPERON, Vice-Présidente Déléguée.

Nombre de membres en exercice : 13
Nombre de membres présents : 8
Excusés : 2
Absent : 2
Pouvoir : 1

Étaient présents : Monsieur Alexandre AVRIL, Président du CCAS et Maire de Salbris, Madame Catalina CHAPERON et Madame Aline VIGNEULLE, membres élues, Monsieur Victor TEIXEIRA, membre élu, Monsieur Yves BAUCHE représentant la Croix-Rouge Française, membre qualifié, Madame Marie-Dominique MESTDAGH, membre qualifiée, Madame Laetitia RUELLÉ, représentant l'UDAF 41, membre nommée et Madame Christine GOUJON, membre qualifiée.

Étaient excusés : Madame Janick PAJON HERON, représentant l'association des Papillons Blancs/ESAT (ADAPEI), membre nommée, Madame Françoise LEPELTIER, représentant l'UNRPA de Salbris, membre nommée, Madame Catherine LUNEAU, membre élue, donne son pouvoir à Madame VIGNEULLE.

Étaient absent : Monsieur Arnaud CHENEL, membre élu et Madame GILLET Marie-Thérèse, membre élue.

- Point sur l'Analyse des Besoins Sociaux

Monsieur ANDANSON de l'agence Transitions a présenté ses conclusions relatives à l'Analyse des Besoins sociaux. Des actions seront à mener sur l'année 2025.

- Approbation du procès-verbal du précédent Conseil d'Administration (annexe 1)

Les membres présents approuvent à l'unanimité le procès-verbal du 11 juin 2024.

- Décision modificative n°2 (annexe 2)

Le CCAS doit effectuer des régularisations d'écritures comptables suite à l'affectation notamment et afin de pouvoir engager les dépenses concernant le repas des aînés, il est procédé à la fongibilité de 10 000 € de la ligne subvention à la ligne fêtes et cérémonies.

Il est demandé aux membres du Conseil d'Administration d'approuver la décision modificative du budget du CCAS ci-dessous :

Chapitre	Article	Désignation	Montant des crédits ouverts avant DM	Décision modificative	Montant des crédits ouverts après DM
Fonctionnement Recette					
002		Affectation résultat	15 368.39	+0.01	15 368.40
Fonctionnement Dépenses					
60	6061	Fourniture énergie	1 461.39	+ 0.01	1 461.40
62	6232	Fêtes et cérémonie	7 000	+10 000	17 000
65	65748	Subvention fonct associations	28 878	-10 000	18 878
Dépenses Investissement					
001			- 0.01	+0.01	0
Recettes investissement					
10	1068	Autres réserves		0.01	0.01

Les membres présents approuvent à l'unanimité la décision modificative. Monsieur TEXEIRA demande des précisions concernant le chapitre 65. Monsieur le Président lui donne des explications.

- Repas des aînés : délibération du prix du repas pour le conjoint

La ville souhaite organiser un repas de fin d'année à destination des personnes de plus de 75 ans le jeudi 05 décembre à 12h00 à la salle des fêtes. Considérant que ce repas serait gratuit et réservé aux personnes de plus de 75 ans, Monsieur le Maire a proposé qu'un tarif à hauteur de 25 € soit alloué au conjoint s'il a moins de 75 ans. Les membres présents approuvent à l'unanimité.

Les membres du Conseil d'Administration sont sollicités pour aider au service et à l'organisation.

- Transport des personnes aux manifestations

Sont utilisés les mini-bus de la ville mais ils ne sont pas adaptés aux personnes. Des difficultés ont été rencontrées lors des transports durant la semaine bleue. Monsieur le Maire Propose de passer une convention avec l'EHPAD pour utiliser leur véhicule. Le Directeur de l'Ehpad est d'accord.

- Bilan de la semaine bleue

. Animation musicale avec un groupe d'enfants de la crèche et jeux sportifs à la cotonnerie (31 inscrits) : manifestations annulées des suites d'un grand nombre de cas de Covid à l'Ehpad.

. Concert à l'Ehpad le jeudi 03 octobre : Le groupe a joué dans les couloirs et à l'unité Alzheimer (les personnes ne pouvant assister au concert car de nombreux cas de covid) avant le concert. 40 personnes ont assisté au concert.

. Goûter dansant le vendredi 04 octobre : 89 personnes. Annulation de 25 personnes de l'Ehpad.

- Point sur les animations à venir d'ici la fin d'année 2024 : CCAS/France Services

. Le 5 et 8 novembre 2024 une animation proposée par l'association 1001 partages sur la compréhension des factures d'énergie à destination des salbrisien mais aussi des habitants de la communauté de communes a été annulée faute de personnes inscrites : seulement 1 couple.

. Réunion publique animée par la gendarmerie à destination des Salbrisien

Une réunion publique sera organisée le mercredi 04 décembre 2024 à 18h00 à la salle polyvalente. Différents thèmes seront abordés : les cambriolages, les vols, les arnaques, les escroqueries, les démarchages commerciaux. Un article va paraître dans le journal local

- Point sur le programme d'animations à venir à destination des aînés sur l'année 2025 : CCAS/France Services

. Des ateliers seniors en lien avec la prévention des chutes et l'équilibre (pour les personnes de plus de 60 ans), animé par des intervenants de « Tous cap » (service d'aide à la personne) : 20 ateliers seront programmés de janvier à mai 2024 à hauteur de 4 ateliers d'environ 1h30 par mois. Le premier atelier débutera le 15/01/2025.

Les personnes devront s'inscrire : 12/15 personnes maximum. La première partie sera dédiée à de l'éducation thérapeutique au travers d'exercices pratiques pour prévenir les chutes et donner des astuces et conseils pour se relever. Puis, en seconde partie, des conseils seront apportés sur la prévention de la dénutrition. Ces ateliers sont entièrement financés par la Conférence des financeurs.

. Animation sécurité routière par deux formateurs de la sécurité routière : deux ateliers en lien avec la sécurité routière seront organisés le 09/01/2025 et le 06/02/2025. Ils auront un aspect plus pratique que théorique : sur la base du volontariat les deux intervenants proposeront aux participants de conduire durant 15/20 mn avec leur véhicule. Ces ateliers interviennent dans la continuité de l'animation réalisée le 04/04/2024. Ces ateliers sont financés par la CARSAT et la conférence des financeurs.

- Point sur les aides aux étudiants

12 dossiers ont été déposés : 11 pour la participation aux frais de transport et 1 dossier concernant un séjour Erasmus. Les jeunes ont jusqu'au 31/12/2024 pour déposer leurs dossiers.

- Point sur la mutuelle communale

Les permanences ont débuté le 08 mars 2024. Trois permanences en mars et depuis avril, une permanence par mois. Entre 5 et 11 personnes sont reçues. 64 personnes ont été rencontrées par

Monsieur LANDON depuis le mois de mars. 6 contrats ont été signés et 4 personnes redirigées vers France services pour monter les dossiers CSS.

- Questions diverses...

Monsieur TEXEIRA demande si les membres de l'association de Béatrice ont pu être aiguillées dans leurs démarches de création d'association et si les membres ont pu intégrer d'autres associations. Madame VIGNEULLE explique que les membres restants ont décliné le projet de création d'association et que certaines ont intégré l'association Anim'déco. Tout le matériel de l'association Béatrice a été cédé à Anim'déco.

Plus personne ne souhaitant intervenir, Monsieur le Président lève la séance à 20h00.

Le Président,

Alexandre AVRIL

La Secrétaire de séance,

Karine JACOBUSCI